

Les serres municipales vous attendent le 7 mai ! p5



P2 / Le budget de la Ville a été voté. Revue de détails.



P4 / Dimanche, on vote pour la Présidence de la République.



P6 / Étampes, Ville de Mémoire : les cérémonies à venir.



P8 / Barcelone-Amsterdam, un voyage inoubliable aux Grands Solistes.

VILLE UN BUDGET POUR (RE)PRENDRE LE BON CAP

Depuis la reprise en main en 2020 et après 2 années d'efforts où il a fallu en priorité pallier les défaillances et inaptitudes de la précédente mandature, l'équipe municipale continue de redresser la barre et de se projeter vers l'avenir avec **maîtrise, rigueur et confiance**. En **maîtrise**, car ce budget 2022 validé lors du Conseil municipal du 14 avril ne fera encore une fois l'objet d'aucune augmentation des taux communaux. Contrairement à d'autres

collectivités, la commune ne compte pas faire peser sur les entreprises ou les foyers le spectre d'augmentations d'impôts, particulièrement en ces temps difficiles. Une stabilité rendue possible grâce à la **rigueur** des orientations budgétaires initiées par la majorité et par les services municipaux qui œuvrent sans relâche depuis 2 ans. Un travail qui a porté ses fruits pour inverser la dérive inquiétante observée il n'y a encore pas si

longtemps, de 2018 à 2020. Enfin **avec confiance**, à l'instar de celle qui unit la Ville et ses partenaires institutionnels, comme en témoigne le travail en collaboration avec l'État, la Région ou encore le Département. Une confiance qui se traduit en maintenant une politique forte d'investissement, à hauteur de 10 millions € au profit de tous les Étampois. Petit florilège en images de ce qui est prévu cette année.

0%
DE HAUSSE
DES TAUX
COMMUNAUX

10M€
D'INVESTISSEMENT
AU SERVICE
DE TOUS
LES ÉTAMPOIS

FAIRE AUSSI BIEN, AVEC MOINS EN TENANT COMPTE DES DÉSENGAGEMENTS

- 530 000 € DE L'ÉTAT dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation
- 500 000 € DE L'AGGLOMÉRATION non remboursés pour la collecte des déchets
+ 276 000 € soit la somme que la Ville doit compenser alors que l'Agglomération n'assume pas son rôle en matière de stockage, de transfert et de traitement de déchets.

TOTAL = 1 306 000 € en moins pour les ÉTAMPOIS

Exemples de ce qui est prévu cette année

DE GRANDS PROJETS À FINALISER



→ La **modernisation de l'éclairage public** avec le passage en led va permettre de réduire le coût énergétique de 180 000 €/an. **2 000 000 €**



→ La fin de la **réhabilitation de l'Espace associatif Louis-Blériot** engendrera l'emménagement de nombreuses associations dans les mois à venir. **3 785 000 €**

SÉCURITÉ



→ L'installation de **nouvelles caméras de vidéoprotection** est programmée pour sécuriser les nouveaux sites municipaux. **95 000 €**

ÉCOLE



→ Après l'incendie ravageur fin 2020, la **reconstruction et l'extension de l'école Louise-Michel** sont en action. Début des travaux d'ici la fin de l'année pour une rentrée scolaire en septembre 2023.

ENVIRONNEMENT



→ Comme la place Saint-Gilles tout récemment, d'autres quartiers vont bénéficier de **plantation d'arbres** pour un budget conséquent de **65 300 €**.

SPORT



→ Un **nouveau City Stade** va voir le jour dans le quartier Saint-Michel. **305 000 €**

QUALITÉ DE VIE



→ Passage à la vitesse supérieure pour le **Projet de Rénovation Urbaine du Quartier de Guinette (ANRU)** avec la signature à venir de la convention et un démarrage des travaux début 2023.



→ Suite et fin de la procédure pour la **modification et la révision du Plan Local d'Urbanisme**, afin d'associer tous les Étampois dans ce document essentiel au devenir du territoire.

PATRIMOINE



→ Aux petits soins de l'**Hôtel de Ville** pour rénover la toiture. **412 000 €**



→ Alors que la **Collégiale Notre-Dame** s'apprête à fêter son millénaire, le site emblématique va faire l'objet d'une restauration (élévation Nord-Ouest) et de travaux d'assainissement.

FESTIVITÉS



→ Comme en 2021, la Ville compte bien continuer à donner le **sourire aux Étampois** grâce à des animations fédératrices.

AMÉNAGEMENT



→ Des travaux sont prévus dans le bâtiment du **Centre Technique Municipal** pour s'adapter totalement aux besoins des équipes municipales.

CCAS

Plus que jamais un rôle clé
pour une solidarité de proximité

Établissement public et indépendant de la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue l'un des principaux piliers de l'aide sociale, de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques comme privées. Son champ d'action n'est pas toujours connu alors qu'il est large et crucial, particulièrement en cette période de crise financière. Outre la mise en place de la **politique sociale**, le CCAS d'Étampes a pour **mission d'informer les habitants sur leurs droits, de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de favoriser l'accès aux soins, à l'autonomie des seniors, à la solidarité intergénérationnelle, d'accompagner les personnes en difficulté ou encore de renforcer le lien social.**

En 2021, le CCAS s'est pleinement consacré à ses missions fondamentales, tout en contribuant à l'indispensable effort de maîtrise budgétaire engagé par la commune. Un principe qui demeure plus que jamais d'actualité. Le budget 2022 a ainsi été établi dans la continuité pour garantir l'ensemble des pres-

tations attendues, notamment en termes de missions d'accompagnement ou de lutte contre toutes formes d'exclusion.

La Ville va donc subventionner à hauteur de 1 660 100,00 €, soit un montant supérieur à la consommation réelle en 2021.

Une nécessité absolue à cette époque très incertaine économiquement, où les plus fragilisés sont les premiers impactés.

Du CCAS (désormais installé à la Maison des Services Publics Municipaux 12, carrefour des Religieuses) au Service des Personnes Retraitées (qui assure notamment la télé-assistance, le port de repas à domicile, le service de transport gratuit La Citadine...), en passant par le Centre de santé infirmier, la Résidence Clairefontaine ou le Temps des loisirs, tous les services seront maintenus. Après avoir récemment acté la profonde réhabilitation de la Résidence Clairefontaine, il est à noter que le **Temps des Loisirs** fera l'objet d'une **étude de diagnostic d'accessibilité**, afin de permettre à tous, sans distinction, de pouvoir y accéder.



CAISSE DES ÉCOLES

Le soutien de la Ville en direction des élèves,
des enseignants mais aussi des parents

Créées par la loi du 10 avril 1867 et rendues obligatoires en 1882, les Caisses des écoles avaient à l'origine un but : celui de favoriser la fréquentation de l'école publique. Depuis la loi du 18 janvier 2005, les compétences de la Caisse se sont étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré. Le budget primitif de l'exercice 2022 voté le 15 avril dernier, à la Maison de l'Enseignement s'élève cette année à **732 190,96 €** en fonctionnement et à **75 175,11 €** en investissement. La subvention de la commune à la Caisse des écoles est de **400 000 €** et celle de l'État de **159 931,14 €**. Son budget comprend aussi celui de la Réussite Éducative pour un montant alloué par la Ville de **330 000 €** chaque année.

La répartition du budget

→ La Ville soutien par le biais de sa subvention à la Caisse des écoles l'attribution de bourses d'entrée en CP et en 6^e à hauteur de **23 000 €**.

- Les livres et prix de récompenses pour les élèves s'élèvent à **10 000 €**.
- Une subvention de **150 €** est attribuée à chaque bibliothèque scolaire permettant le renouvellement des livres.
- Pour l'organisation des spectacles de fin d'année civile et de sorties scolaires de fin d'année scolaire une subvention de **10 000 €** est prévue.
- Location de photocopieurs pour les écoles : **18 500 €**.
- Entretien des photocopieurs pour **49 386,74 €**.
- Charge du personnel pour la Réussite Éducative **165 348 €**.
- Aides financières aux transports scolaires : La Caisse des écoles rembourse à hauteur de **50 %** les familles qui ont besoin de ce service. L'enveloppe totale représente **20 010 €**.
- Aide à projets : **9 000 €** sont attribués aux écoles pour financer en partie leurs projets, cette année 37 aides à projets ont été déposées.



Du vendredi 22 avril au dimanche 1^{er} mai
Filet mignon de porc
nature ou mariné

13 €90
le kg
Origine U.E.*

NovoViande : rue des Heurte-Bise, ZAC Bois-Bourdon, 91150 Etampes.
Ouverture tous les jours de 9 h à 20 h non stop et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

* Origines précisées sur le lieu de vente.

LES AUTRES POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Outre le vote du budget 2022, l'ordre du jour du Conseil municipal contenait également plusieurs points qui concernent les Étampois.

Ressources Humaines

Conformément à la loi du 4 août 2014, un **rapport relatif à la situation entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité** doit être réalisé avant le vote du budget. En 3 parties, le document a détaillé aux élus les données statistiques portant sur les indicateurs de Gestion des Ressources Humaines, les actions mises en place sur le territoire ainsi que le plan d'actions triennal à mettre en place au sein de la collectivité afin de réduire et prévenir les inégalités constatées entre les femmes et les hommes. Il a été adopté par les membres du Conseil.

Solidarité avec le peuple ukrainien

Depuis le début de la Guerre, **la Ville, les associations locales et les Étampois se sont fortement mobilisés pour venir en aide au peuple ukrainien** (collecte de produits de première nécessité, collecte financière, confection de drapeaux, vente de gâteaux...). Étampes souhaite à nouveau contribuer à l'effort de solidarité via le Comité de Jumelage Étampes/Borna (dans le Land de Saxe, en Allemagne). Ville jumelle et partenaire d'Étampes depuis plus de 20 ans, la commune allemande est également jumelée avec Irpin, une commune proche de la capitale ukrainienne Kiev qui subit des bombardements sans relâche. La ville de Borna a entrepris depuis plusieurs semaines, de collecter et transporter des vivres à l'attention d'Irpin et de ses habitants, mais aussi d'assurer la venue en Allemagne de réfugiés qui ont perdu leur domicile. **Dès lors sollicitée par le Comité de Jumelage Borna/Étampes, la Ville d'Étampes souhaitait apporter son concours à cette œuvre de solidarité. Une subvention complémentaire a ainsi été accordée.**

Le Général Paul Thomas Carroll à l'honneur

Le devoir de Mémoire est inscrit dans l'ADN de la commune. Outre les monuments et sépultures dédiés, la Ville a en effet toujours souhaité mettre en avant ses héros, notamment ceux qui se sont distingués durant la Seconde Guerre mondiale. Mail Gabriel-

Gautron, rue Pierre-Audemard, rue Pierre-Pecquet, rue Jean-Baptiste-Eynard, rue Louis-Moreau sont autant d'exemples d'hommages aux anciens Résistants de la Ville. Ceux qui ont contribué de près ou de loin à la Libération d'Étampes ne sont pas oubliés pour autant. L'avenue Charles-de-Gaulle ou la place du Général-Leclerc en témoignent. Dans cette même optique, une autre figure directement impliquée dans cette date du 22 août 1944 est aujourd'hui mise à l'honneur : **le Lieutenant-Colonel Paul Thomas Carroll, qui était à la tête du 1^{er} bataillon d'infanterie entré dans Étampes** par la rue des Belles-Croix, après avoir mené combat le 21 août et le matin du 22 août. Devenu par la suite Général, le nom du militaire américain restera à jamais gravé et assimilé à Étampes. Le Conseil a approuvé **la dénomination du rond-point situé à l'entrée d'Étampes, à l'intersection de la rue des Lys et de la Route Départementale n° 191 : Général Paul-Thomas-Carroll.**

Culture

La Ville se positionne pour le nouvel équipement du Museum d'Histoire naturelle. Fondé en 1793, le **Museum d'Histoire naturelle** est l'un des plus prestigieux établissements français d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique naturaliste. À l'horizon 2027, le Muséum lancera la construction de son nouvel équipement qui accueillera une partie de ses collections nationales en dehors de Paris. **Un appel à manifestation d'intérêt** a donc été lancé pour choisir le futur site d'accueil des collections et des activités concernées. Un beau projet qui permettra d'assurer la conservation des collections en fluide (invertébrés marins, vertébrés...) et des collections naturalistes sèches, mais qui constituera également un lieu dédié au travail scientifique et aux actions pédagogiques. **Étampes répondant pleinement aux critères et forte d'arguments solides** (moins de 2 h en transport en commun, terrain à disposition, Ville d'Art et d'Histoire mais aussi marquée par d'illustres scientifiques tels que Jean-Étienne Guettard ou Geoffroy Saint-Hilaire...), la Ville a émis un accord de principe pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.



Le Conseil municipal s'est à nouveau réuni le 14 avril, pour la première fois au sein de la Maison des Services Publics Municipaux.

Politique de la Ville

À travers le Contrat de Ville, une collectivité définit son cadre d'actions de la politique de la Ville, afin de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires. Signé en 2015 à Étampes, ce dernier fait chaque année l'objet d'un **appel à projets lancé conjointement avec l'État, le Conseil départemental et la CAF de l'Essonne**. Emploi, santé, sports, éducation, culture, cadre de vie, cohésion sociale, développement économique ou accès au droit, le champ d'action est très vaste. Pour l'appel à projets 2022, 36 projets ont été déposés (24 associatifs, 11 communaux, 1 établissement scolaire), puis examinés lors d'un Comité de programmation le 15 février. À l'issue de l'instruction des 15 dossiers sollicitant un financement par la Ville, **12 ont été présentés aux élus**. Ces derniers ont approuvé le soutien et accordé des subventions pour un total de **24 536 € aux porteurs de projet.**

Des groupements de commandes pour des économies d'échelle

Soucieuse de s'inscrire dans une **démarche exemplaire d'achat responsable et d'engager un partenariat** actif avec les différents partenaires, la Ville a mis en place des groupements

de commandes dans 2 secteurs. Dans le cadre du renouvellement du marché de la téléphonie, la Ville a en effet proposé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'agir de concert pour la passation d'un marché public. Dans cette même logique, la Ville d'Étampes, le CCAS et la Caisse des écoles souhaitent entreprendre la même démarche pour la fourniture de prestations d'assurance, avec la mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande couronne. Les élus ont approuvé la constitution des 2 groupements de commandes.

Plan Canicule

Comme chaque année depuis 2003, la Ville relance son Plan Canicule. En cas d'événements climatiques exceptionnels, la Ville réactivera ce dispositif pour informer la population sur les recommandations sanitaires afin de **protéger les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées)**. Un point d'information a été présenté pour rappeler le dispositif.

À NOTER

Ordre du jour, motions, votes... Retrouvez le compte-rendu de séance sur www.etampes.fr > MA VILLE > Conseil municipal.

Arrêtés en vigueur du 23 avril au 8 mai inclus

→ **L'Arrêté des mineurs.** Tout mineur âgé de moins de 13 ans ne pourra, sans être accompagné d'une personne majeure, circuler de 23 h à 6 h sur la partie urbanisée du territoire de la commune d'Étampes. Les avenues et rues délimitant ce territoire d'application sont incluses dans ce périmètre d'interdiction. En cas d'urgence, sans préjudice des sanctions pénales prévues à l'article R 610-5 du Code Pénal, tout mineur de moins de 13 ans en infraction avec les dispositions susvisées, pourra être reconduit à son domicile ou au commissariat de police par les agents de la Police Nationale. En application de l'article 40 du Code de Procédure Pénale et de l'article 375 du Code Civil, les autorités susmentionnées informeront sans délai le Procureur de la République de tous les faits susceptibles de donner lieu à l'engagement de poursuites ou à la saisine du juge des enfants. Conformément aux dispositions de l'article R 610-5 du Code Pénal, les manquements aux obligations édictées par le présent arrêté seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe. Merci aux familles étampaises de participer à la bonne application de cette mesure de bon sens.

→ **Vente à emporter de boissons alcoolisées.** Les établissements ayant une licence de vente à emporter ont l'interdiction de vendre de l'alcool, tous les jours entre 21 h et 7 h. Cette interdiction s'applique sur les places, voies et dans les lieux publics du quartier Centre-Ville dont le périmètre est délimité par le boulevard Henri-IV, l'avenue de la Libération, l'avenue de Bonnevaux, le boulevard Berchère, la rue au Comte, l'allée de la Victoire, la place du Général-Leclerc, la rue de l'Île-Maubelle, la rue du Rempart et la rue du Lieutenant-Pol-Lapeyre.

→ **Circulation des engins de type quads interdite.** Cette interdiction s'applique tous les jours de 16 h à 2 h sur la partie urbanisée du territoire de la commune d'Étampes, au niveau du boulevard Saint-Michel, de l'Allée de la Victoire, des avenues de Paris, du 8-Mai-1945 et Geoffroy-Saint-Hilaire, de la route de Morigny, des quartiers de la Croix-de-Vernailles et de Guinette et des rues du Colonel-Arnaud-Beltrame et de La Salle. Conformément aux dispositions de l'article R 610-5 du Code Pénal, les manquements aux obligations édictées seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe.

2^e tour de l'élection présidentielle : c'est ce dimanche !



Ce dimanche, les électrices et électeurs (13 247 inscrits sur les listes électorales) sont attendus dans les 15 bureaux de vote qui seront ouverts de 8 h à 20 h sans interruption pour élire le prochain Président de la République. Voter est un devoir civique.

IMPORTANT :

→ Seule la carte nationale d'identité et le passeport, peuvent être présentés même s'ils sont périmés. Tous les autres documents doivent être en cours de validité. À savoir : la carte d'électeur n'est pas obligatoire mais souhaitée. Une carte perdue ne vous empêche pas de voter.

→ Le bulletin de vote que vous mettrez dans l'enveloppe ne doit comporter ni surcharge, ni rature sous peine de nullité.

→ Vote blanc, vote nul quelle différence ?



blique instaure l'élection du chef de l'État au suffrage universel, pour quatre ans et non rééligible. Le premier titulaire est Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}.

• Après l'effondrement du Second Empire, la Présidence de la République ressuscite avec l'avènement de la

Troisième République. À l'exception d'Adolphe Thiers, qui a été désigné le 31 août 1871 par l'Assemblée constituante, tous les présidents sont élus par la Chambre des députés et le Sénat réunis en « assemblée nationale ».

• C'est avec la V^e République, que la fonction de Président de la République acquiert tout son prestige. La nouvelle Constitution donne des pouvoirs étendus au président. En sus de cela, l'élection au suffrage universel direct est

adoptée par référendum le 28 octobre 1962.

• Un siècle s'est écoulé après l'instauration du suffrage universel masculin, en 1848. Le 21 avril 1944, il y a tout juste 78 ans, les femmes votaient pour la première fois en France ! Les femmes deviennent alors en France "électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes". Le 29 avril 1945, ces françaises exercent ce droit pour la première fois dans le cadre des élections municipales.

SERRES MUNICIPALES : LEURS PORTES SERONT GRANDES OUVERTES LE 7 MAI !



C'est désormais une tradition. Au printemps, la Ville d'Étampes ouvre en grand les portes des Serres municipales au public. L'occasion d'une jolie balade pour flâner parmi les fleurs cultivées par les jardiniers municipaux, de prendre un grand bol d'air, de se ressourcer, de découvrir des variétés florales qui nous sont parfois inconnues et de glaner aussi des conseils utiles auprès des jardiniers professionnels pour embellir ensuite son jardin ou les jardinières de son balcon. « Nous avons environ 30 variétés de fleurs et quelques nouveautés cette année », dévoile Christophe, le responsable des

Serres municipales. « Certaines de ses plantes ont été choisies pour leur résistance à la sécheresse et parce qu'elles ne sont pas trop gourmandes en eau. Parmi elles se trouvent les ipomées, une plante grimpante volubile originaire des régions chaudes du monde entier, de la cordylina, une plante appréciée pour la beauté de son feuillage rubané souvent très coloré. Elle est très graphique dans les compositions estivales avec sa hauteur et ses belles couleurs. Le coléus, une plante tropicale, a été choisi pour la beauté de son feuillage décoratif et panaché en vert-violet ou bien vert-crème. Ils n'ont pas leur pareil pour illuminer

le décor. Il y aura aussi quelques variétés d'Échinacea, une plante d'Amérique du nord, connue pour sa résistance aux températures difficiles et aux parasites. Il y en a des jaunes, rose et blanche, le cœur de la fleur est recouvert de pointes piquantes », détaille-t-il.

Cette journée portes-ouvertes est aussi un moment où l'on prend toute la mesure du travail accompli par 30 agents du service municipal qui œuvrent au quotidien au fleurissement de la commune, notez bien sur vos agendas, les portes ouvertes des serres : samedi 7 mai, de 9 h à 18 h, à Valnay !

REMISE DES PRIX DU CONCOURS FLEURI

Samedi 7 mai, à 11 h, 22 Étampois, particuliers et entreprises, seront honorés par la Ville pour avoir joliment fleuri jardin et balcon de leur maison et participé au Concours de Fleurissement 2021. Si à votre tour,



vous souhaitez participer à l'embellissement de la Ville par les fleurs, inscrivez-vous vite au prochain Concours. Vous pouvez concourir dans 3 catégories : Maisons avec jardins très visible depuis la voie publique, Balcons, fenêtres ou murs visibles depuis la voie publique, Entreprises et autres commerces avec ou sans jardin.

Les flyers sont disponibles à la Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses. Tél. : 06 30 48 24 31. www.etampes.fr

Vide-greniers du GATP : les chineurs sont servis !

Le 1^{er} mai, c'est la fête du Travail et du muguet porte-bonheur. C'est aussi, la journée par tradition du vide-greniers du Groupe d'Animation de la Tour Penchée (GATP). Il se tient place de l'Ouche, juste à côté du boudrome. « Nous avons déjà 73 exposants inscrits », se félicite François-Gautier de Lahaut, le président de l'association. « Et pour les retardataires,



sachez qu'il reste encore des places ! Nous en avons prévu en tout 130 », précise-t-il. Les joyeux drilles de l'association de Saint-Martin ont prévu aussi un foodtruck qui assurera la restauration sur place avec au menu, saucisses ou merguez frites avec des boissons en accompagnement. « J'espère que nous aurons du beau temps et qu'il y aura aussi beaucoup de monde », déclare le président. Concernant le beau temps, on n'est jamais sûr de rien, mais côté visiteurs, le GATP n'a pas trop de soucis à se faire. Ce rendez-vous convivial à souhait est, depuis 27 ans, très apprécié par les Étampois. On vient parfois de très loin pour chiner mais aussi profiter d'un moment chaleureux sous les jeunes frondaisons des tilleuls. **Vide-greniers du GATP, le 1^{er} mai, place de l'Ouche de 8 h à 18 h. Entrée libre. Informations pour les exposants : vous pouvez avant le 29 avril, réserver une table pour exposer vos livres, vos bibelots, vos vêtements...**

Réservation au prix de 14 € les 3 m. Infos et réservation : 07 71 25 50 06.

Tulipes de l'Espoir : la Ville a offert 1 000 bouquets à nos Aînés



Au plus près de chez eux, au Temps des Loisirs, à la résidence Clairefontaine, à l'EPPVS, au Centre Sportif Michel-Poirier et à la salle des fêtes, les Seniors sont venus nombreux retirer le bouquet de Tulipes de l'Espoir offert par La Ville d'Étampes, mardi 19 avril.

« Je suis touchée par cette attention délicate des élus d'Étampes. On est vraiment gâtés », déclarait avec reconnaissance

Denise, à la résidence Clairefontaine. « Les bouquets sont superbes comme toujours. J'arrive généralement à les conserver 15 jours à trois semaines avec juste un petit peu d'eau, une pièce de monnaie en cuivre au fond du vase. C'est un petit secret de grand-mère qui permet d'allonger l'espérance de vie des tulipes. Il faut essayer, ça marche », ajoutait Danielle en quittant la salle des fêtes.



En offrant ces bouquets à nos Aînés, la Ville d'Étampes a non seulement donné du baume au cœur à nos Seniors, mais a aussi soutenu la très belle opération des Tulipes de l'Espoir du Rotary Club d'Étampes. Les bénéficiaires vont permettre d'aider les œuvres sociales locales, dont la Halte-Répét Alzheimer 4A L'Escale. Une partie sera versée aussi au peuple ukrainien via la Croix-Rouge.

VENTE DE MUGUET LE 1^{ER} MAI : CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RÉGLEMENTATION

Dimanche 1^{er} mai, la vente de muguet, petite fleur porte-bonheur et symbole du printemps, est tolérée à titre exceptionnel conformément à une longue tradition, mais dans un cadre bien réglementé :



« La vente ambulante du muguet des bois dit muguet sauvage, est autorisée sur le territoire de la commune d'Étampes pendant la journée du 1^{er} mai à l'exclusion de tout autre jour. Le muguet devra être vendu en l'état, sans racine, sans vannerie, poterie, cellophane, papier, adjonction de fleurs, plante ou végétal. Les vendeurs ne peuvent s'installer à moins de 40 mètres des boutiques des fleuristes. L'utilisation d'installations (bancs, tables...), de voitures, poussettes et tout véhicule est interdite sur le domaine public communal. La vente doit s'effectuer sans porter atteinte à la tranquillité publique et sous réserve du respect des gestes barrières et des règles de distanciation », indique l'arrêté municipal.



dieu Apollon aurait créé le muguet afin d'offrir à ses neuf nymphes aux pieds nus un tapis doux et parfumé sur lequel marcher.

• La légende chrétienne narre l'histoire de saint Léonard, ermite réfugié en forêt qui dût se battre contre un dragon. Sorti vainqueur de la bataille, on dit que les gouttes de sang qu'il versa au cours du combat donnèrent naissance à des pieds de muguet. Cette légende expliquerait en partie la croyance que le muguet porterait chance.

• Les Celtes attribuaient déjà des vertus porte-bonheur à cette plante : sa

floraison signifiait le retour du printemps et de l'abondance de la nature.

• Au Moyen Âge, mai était le mois des mariages. La tradition voulait que l'on accroche un bouquet de muguet à la porte de la bien-aimée, dont la blancheur des fleurs symbolisait la pureté.

• À la Renaissance, dans les campagnes françaises, il était de coutume de s'offrir du muguet pour chasser les difficultés de l'hiver.

• Le 1^{er} mai 1560, le roi Charles IX se vit offrir un brin de muguet. Agréablement surpris, il décida de reprendre cette tradition à la cour l'année suivante en offrant aux dames un brin de muguet en guise de porte-bonheur.

• Au XIX^e siècle autour de Paris, les cueillettes de muguet donnaient lieu à des fêtes populaires.

• En 1941 sous l'Occupation, le maréchal Pétain déclara le 1^{er} mai « Fête du Travail et de la concorde sociale ». Le jour devint férié, chômé et payé. L'églantine rouge, jusque-là symbole des contestations du 1^{er} mai et du socialisme, fut alors remplacé par le muguet, en fleur à cette période de l'année.

• Si vous offrez un brin comportant 13 clochettes, vous adresserez au destinataire des vœux de félicité éternelle...

• Si vous avez des êtres chers à votre cœur auxquels vous souhaitez que du bonheur, offrez-leur donc un petit brin de muguet !

Les fleuristes vous attendent en ce jour du 1^{er} mai avec de belles compositions à offrir.

Déportation : honorons les victimes et nos héros

Déportation. 77 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce mot évoque immédiatement l'horreur, l'inhumanité dans ce qu'elle a de plus abjecte. Instaurée par la Loi du 14 avril 1954, la Journée nationale du souvenir de la déportation célèbre la mémoire de toutes les victimes de déportation et des morts dans les camps de concentration du III^e Reich. **Dimanche 24 avril**, la Ville d'Étampes, en présence de personnalités locales, de représentants des associations d'Anciens Combattants et des porte-drapeaux, se recueillera sur tous les lieux de mémoire. Le rendez-vous du rassemblement est donné **à 8 h 45, place du jeu de Paume (juste en face du commissariat)**. Deux cars seront mis à disposition des personnalités locales, des anciens combattants et du public. Des dépôts de gerbes seront effectués **à 9 h, allée Lucie-Aubrac (à l'école Jean-de-La-Fontaine)**, **à 9 h 15 rue Jean-Baptiste-Eynard**, **9 h 30, square Pierre-Pecquet**, **9 h 40, rue Pierre-Audemard**, **9 h 50 rue Reverseux**, **10 h, rue Louis-Moreau**, **10 h 30 Mail Gabriel-Gautron** avec un hommage à son épouse Rose disparue le 31 mars, à Étampes, à l'âge de 101 ans. La dernière gerbe sera déposée au Monument aux Morts avec une pensée toute particulière à l'Arménie qui commémore ce même jour le souvenir du génocide arménien ainsi que celui des victimes du pogrom de Soumgaït de 1988 et de celui de Bakou en 1990.



Cérémonies et commémorations

Dimanche 8 mai
Cérémonie commémorative du 77^e anniversaire de la Victoire du 8-Mai-1945.

9 h 10 : Dépôt de gerbes au Carré militaire, cimetière Notre-Dame. 9 h 30 : Accueil des personnalités dans la cour de l'Hôtel de Ville. 9 h : Dépôt de gerbes à la gare d'Étampes. 10 h : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts (avenue du 8-Mai-1945). 11 h : Messe en l'église Notre-Dame. 12 h : Vin d'honneur à la salle des fêtes Jean-Lurçat. Présentation de l'exposition : "Les forces aériennes françaises libres".

Mardi 10 mai
Cérémonie commémorative de la Journée Nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et de leurs abolitions.

18 h : Place Victor-Schoelcher, (1804 - 1893), située derrière la statue « La Liberté », en haut de l'avenue de la Libération.

ANCIENS MARINS : UNE GRANDE FAMILLE TOUJOURS UNIE



« Tous les ans, nous organisons un banquet au mois de novembre. Et en principe nous faisons une soirée le dernier samedi du mois de mars. Nous n'avons pu le faire en 2020, en 2021 et en 2022 nous ne l'avons pas programmée. C'est au cours de notre assemblée générale du 13 mars dernier que nous avons décidé, pour ceux qui le souhaitent, de nous retrouver au cours de ce repas du 3 avril », explique Philippe Guillerault, le président de l'Amicale des Anciens Marins d'Étampes, administrateur de la Fédération des associations de marins et anciens marins combattants (FAMMAC) et délégué régional de la FAMMAC pour l'Île-de-France Est et donc responsable de 4 départements : l'Essonne, le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne et Paris. Vers midi, une trentaine de membres de l'Amicale se sont retrouvés au mini-banquet de reprise. Sur un bateau, il faut un esprit d'équipe et de cohésion comme le rappelle le président Philippe Guillerault : « La devise de l'Amicale c'est "Unis comme à bord". À bord d'un bateau on est tous unis, un bateau c'est un tout. Tout marin a au moins subi une tempête dans sa vie et on reste marin toute sa vie ». L'Amicale des Anciens Marins d'Étampes regroupe tous les anciens marins et est affiliée à la FAMMAC, l'union sacrée de tout marin. « Nous sommes en majorité des personnes issues de la marine de guerre, militaire. Mais nous accueillons tous les marins, quelle que soit leur marine d'origine, cela peut être les marins de commerce, les marins pêcheurs, les plaisanciers... », résume le président.

Retrouvez Etampes info en couleur

chaque jeudi soir
→ sur le site de la Ville : www.etampes.fr
ou en vous inscrivant à la newsletter (formulaire disponible en bas de la page d'accueil du site www.etampes.fr).



N° 1254

Hebdomadaire municipal de la Ville d'Étampes
N° ISSN 2800-2369
Tél. : 01 60 81 60 50
Courriel : communication@mairie-etampes.fr
Directeur de la publication : Clément Wingler
Directrice de la Rédaction et Webmaster : Christine Martin
Rédacteur en chef : Benjamin Paschal
Rédaction-photos : Christine Fougereux-Léger, Baya Kanane, Lina Akli
Maquettiste : Murielle Kusy-Broudieu
Secrétariat : Tiphany Vergne
Publicité : Service Communication
Impression : ADREXO - HOPPS Group
ETAMPES info est imprimé sur papier recyclé et recyclable.
À jeter dans le conteneur adapté.
Retrouvez-nous sur Internet et les réseaux sociaux :
@ www.etampes.fr
Facebook : [MairieEtampes](https://www.facebook.com/MairieEtampes)
Twitter : @MairieEtampes
Instagram : @mairieetampes
YouTube : Mairie Etampes

INFOS MUNICIPALES

- **Pharmacies de garde**
Dimanche 24 avril : PHARMACIE DES LAVANDIÈRES: 82, Grande Rue, à Étréchy. **Dimanche 1^{er} mai : PHARMACIE DU CENTRE** : 6, rue de l'An-cienne Poste, à Breuillet. **Dimanche 8 mai : PHARMACIE COUTURIER**: CC E.Leclerc, 50, rue des Lys, à Étampes.
- **Bienvenue à**
Le 03/04 : Matéo Denibaud Fougnon ; 04/04 : Numidia Kacimi ; 13/04 : Tamih Mohamed Hamidou ; 14/04 : Robin Cessac.
- **PACS enregistrés**
Le 15/04 : Mawabwè Anade et Tony Odiardo ; Schnaïda Saintil et Mohamed El Mssaida ; Mélissa Bunel et Wilfrid Martial.
- **Elles nous ont quittés**
Le 11/04 : Yvonne Malatier née Hervé, 92 ans ; 13/04 : Mauricette Basile née Thouoant, 100 ans.

Chers lecteurs,
ETAMPES info suspend sa parution pendant les congés scolaires.
Reprise le 13 mai 2022.
Retrouvez l'info locale en temps réel sur les réseaux sociaux et sur www.etampes.fr

LIBRE EXPRESSION

ENSEMBLE ON FAIT TELLEMENT PLUS	ÉTAMPES EN COMMUN	UNE ÉQUIPE S'ENGAGE POUR ÉTAMPES
Budget 2022 : la renaissance d'Étampes en action Après 2 années où les budgets ont été largement consacrés à une remise en ordre et un redressement des comptes, conséquence du marasme de la précédente mandature, le budget 2022 validé le 14 avril nous laisse enfin entrevoir ce à quoi nous aspirons. Au prix d'efforts constants, nous sommes en effet parvenus à réparer les préjudices subis pour nous projeter vers un avenir plus serein, avec une gestion saine. Alors que d'autres collectivités n'hésitent pas à faire payer la note aux entreprises ou citoyens du territoire, il n'y aura, cette année encore, aucune augmentation des taux communaux. Mieux encore, nous conservons notre capacité à investir au profit de tous les Etampois à hauteur de 10 millions d'euros. Avec prudence, rigueur et honnêteté, nous poursuivrons dans cette voie, n'en déplaise à tous ceux qui persiflent. Franck MARLIN et la liste « Ensemble, on fait tellement plus »	// LEUR GESTION CALAMITEUSE NOUS RUINE // En l'absence du maire, pourtant chargé des finances, la majorité a voté un budget qui, pour la 2ème fois de suite, a une épargne nette négative. Il n'y a donc plus de réserves pour autofinancer les investissements. Cette pente conduira à accroître l'endettement, ou à réduire les investissements. Les promesses ne seront pas tenues. Le groupe scolaire au bois bourdon ne sera pas construit. La baisse d'impôts locaux n'aura pas lieu. Vue la trajectoire financière, ils risquent même d'augmenter, encore. Alors où va l'argent ? Au privé ! La nonchalance des adjoints, la fuite des cadres et des ingénieurs de notre collectivité, se traduisent par des sous-traitances qui explosent. Depuis 2008 : + 804 % en entretien espaces verts, + 784 % en maintenance véhicules, + 622 % en location de matériel... Notre ville devient, sous nos yeux, une coquille dorée : coûteuse, mais vide. Mathieu HILLAIRE, Camille BINET - DEZERT, Jacques CORBEL, Maryline COMMEIGNES. http://www.etampesencommun.fr contact@etampesencommun.fr	Honte à une majorité qui ne protège pas les élus ! Sans surprise, le Maire et sa majorité ont refusé d'accorder la protection fonctionnelle à Isabelle Tran Quoc Hung lors du dernier conseil. Ils sont restés insensibles à la gravité de la situation malgré l'évidence des menaces reçues, de la plainte déposée, le fait que d'autres anciens élus ont eux aussi fait l'objet de la même menace d'une même origine et que c'est arrivé dans la foulée de la récente perquisition de la police à la mairie. Il n'y a pas d'autres explications à ce refus, systématique quand l'opposition le demande au Maire actuel, que celle d'une basse vengeance contre une élue menacée dans le cadre de ses missions passées (maire adjointe précédemment) et actuelles. Honte à ceux qui ont voté le refus ! Dimanche, le destin de la France risque de basculer. Aux tenants du ni-ni sachez que s'opposer en s'abstenant de choisir, c'est s'abstenir de s'opposer. Clotilde Douard, Tarik Meziane et Isabelle Tran Quoc Hung Email : eeetampes@protonmail.com

COURSES JEUNES

Sport scolaire : 300 élèves du CP au CM2 ont pris un grand bol d'air

Plus de 300 élèves du CP au CM2 des écoles de la Ville d'Étampes ont participé, le 12 avril, à une course d'endurance en relais organisée par l'Inspection du 1^{er} degré de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Étampes au stade du Pont-de-Pierre. André-Buvat, Jean-de-La-Fontaine, Louis-Moreau, Le Petit Prince et Jacques-Prévert. En tout, 19 classes des écoles du 1^{er} degré étaient engagées dans la course.

Un ciel bleu et un beau soleil. Les enfants, les professeurs des écoles ne pouvaient pas espérer meilleur temps pour participer à la course-relais.

« L'objectif de cette rencontre sportive est de donner sens aux apprentissages du cycle d'Éducation Physique et Sportive (EPS) de la classe. On met en œuvre ce qu'on a appris à l'école », déclarait Krystèle Tanguy, conseillère pédagogique d'EPS. « Les enfants ont un horaire hebdomadaire moyen de trois heures d'EPS. Les professeurs peuvent choisir plusieurs modules sportifs : endurance (course longue), sports collectifs (jeux de ballons), des jeux sportifs de stratégie ou bien encore des épreuves d'athlétisme », ajoutait-elle.

« Les vertus sont multiples : le sport permet d'être ensemble, de se dépasser soi-même, de développer l'esprit d'équipe, de respecter des



autres, de ne pas se moquer de celles et ceux qui n'y arrivent pas, c'est bon aussi pour l'estime de soi », soulignait Brume, une enseignante d'une classe de CE2-CM1 de Louis-Moreau. De nombreux professeurs des écoles ont organisé et même participé avec les enfants aux entraînements journaliers pour bien préparer l'épreuve du jour. Ce fut le cas de Jérémie et Nadia, professeurs des écoles des classes de CM1 et CM2 de l'école André-Buvat.

Ultra-motivés, leurs élèves ont d'ailleurs sauté de joie en apprenant qu'ils étaient arrivés premiers de la course face à 5 autres classes. « Je suis content car ma classe a réussi à faire 114 tours de stade (NDLR : la distance est de 350 mètres). Moi, j'ai fait 20 tours avec quelques pauses », déclarait Kurtis, âgé de 10 ans.

Également ravis, de nombreux parents étaient venus encourager leurs enfants.

FOOTBALL

Section de Football du Collège de Guinette : Ballon d'essai des CM2

Durant une semaine, du 11 au 15 avril, la Section de Football du Collège de Guinette a accueilli 200 élèves de CM2 au stade Claude-Minier à Guinette ou au stade Manuel-Teixeira à la Croix-de-Vernailles. Un ballon d'essai avant la rentrée prochaine des jeunes en 6^e. « Cette section Football du collège de Guinette, créée en partenariat avec le FC Étampes, existe depuis 10 ans. Elle a pour objectif d'offrir une pratique scolaire du football au collège à raison de 3 heures par semaine pour les faire progresser dans la discipline », explique Luc Pegaz, professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS) au collège de Guinette et responsable de la Section Football. Durant cette semaine football, les jeunes des écoles Éric-Tabarly, Jacques-Prévert, Le Petit-Prince et de Jean-de-La-Fontaine ont



pu s'exercer à la conduite de balle, au tir de précision et participer aussi à un jeu de chamboule. Les ateliers étaient arbitrés par les élèves de la Section de Football du Collège. « Après cette semaine football, les élèves CM2 volontaires désirant intégrer la section football du collège en 6^e feront l'objet d'une pré-sélection », annonce le professeur d'EPS. À suivre...

VOLLEY

Volley : 13 équipes au tournoi de Pâques

Le Club de Volley-Ball d'Étampes (CVBE) a troqué ses traditionnelles galettes contre des chocolats de Pâques pour son tournoi annuel. « D'habitude, nous organisons notre compétition amicale en offrant une galette à chaque équipe durant les fêtes de fin d'année. Depuis 2 ans, comme beaucoup de monde, nous avons été contraints d'annuler. Puisque la situation s'améliore, nous avons finalement opté pour un tournoi de Pâques cette année », résume le président du club, Jean-Bernard Vialles.

Dimanche 17 avril, 13 équipes mixtes se sont ainsi affrontées au gymnase René-Jouanny.



Dans une ambiance bon enfant, la "Team Batard" l'a emporté en finale contre "Les 4 Feuilles". Dans la consolante, l'équipe "Les Avant-derniers en Chocolat" est venue à bout de la "Team Espoir".

ATHLÉTISME

Championnats de l'Essonne des Masters : 10 médailles pour Étampes Athlétisme

Le samedi 9 avril à Longjumeau, 4 athlètes d'Étampes Athlétisme ont participé aux championnats de l'Essonne en catégorie masters et ont gagné 10 médailles !

La matinée a commencé sur les chapeaux de roue malgré des températures très froides puisque Dino Cicolella a remporté le premier titre de champion de l'Essonne au lancer de poids. Franz Laviolette lui a emboîté le pas en remportant à son tour une médaille d'or sur 100m en gagnant sa série puis sa finale en 12'17".

Forts de ces exploits, la matinée s'est poursuivie sur de bons rails puisque Dino s'est adjugé le titre sur le lancer de Javelot avec un lancer à 30,71m.

Après une pause repas bien méritée, l'après-midi s'est très bien passé comme l'explique Mickael, l'un des entraîneurs du Club : « Le mercure remontait timidement mais cela n'a pas gêné nos athlètes car sur 400m,

dans leur catégorie, c'est Franz et Dino qui ont pris les 2 premières places sur le podium Franz prenant la première place en 56'92" et Dino a quant à lui décroché l'argent en 58'03" ».

Dans sa catégorie, Thierry Carrard a découvert le 400m. Il ne pouvait pas rêver mieux pour une première puisqu'il a remporté la médaille d'or. Thierry s'est élancé pour le 1500m où il a décroché la plus haute marche du podium en 5'03"67. Pas le temps de souffler pour Franz car seulement 15 minutes après avoir couru son 400m, il prenait le départ du 200m. Malgré un début



d'alerte à la cuisse il a réussi à garder la tête de la course et à s'imposer sur cette finale en 26'42". Quant à Dino qui s'élancait sur le concours du saut en hauteur il s'est octroyé la première place et a battu par la même occasion son record personnel. Pour clôturer cette journée, Vincent Barberon aligné sur 3000m a remporté lui aussi le titre de champion de l'Essonne avec presque 150m d'avance sur le deuxième et un temps de 10'19"90. Avec 9 médailles d'or et 1 en argent, ils prouvent qu'après 35 ans on a toujours faim de victoires et de titres.



demeco

CHANGE LE DÉMÉNAGEMENT

+50 ANS D'EXCELLENCE
Depuis 1965

Une Équipe, Une Famille.



ENTREPRISES  **PARTICULIERS**

0 801 902 391  **83, rue de la République - 91150 ETAMPES**
www.demena.fr comm.demena@orange.fr

Il est temps de penser à
DIVISER PAR 2 LA PRIME
DE VOS ASSURANCES EMPRUNTEURS
(Opération gratuite)

REGROUPER TOUS VOS CRÉDITS
+ TRÉSORERIE

RENÉGOCIER LE TAUX DE VOS PRÊTS
(Honoraires réduits)

Pour cela il n'y a qu'une adresse
QUINIOU CONSEIL
FINANCEMENT

Place de la Bastille
17, rue d'Enfer - 91150 Étampes
Tél. : 01 69 58 72 50 - www.qcf-credits.fr

Q.C.F
CREDITS

FLASH INFOS



INFOS TRAVAUX

→ Des sociétés spécialisées vont entreprendre des créations de branchement d’eau et de gaz, rue de la Bretonnerie. Il est nécessaire d’interdire la circulation (sauf riverains) et le stationnement, de l’angle de la rue Saint-Martin jusqu’à l’angle de l’Allée de la Bretonnerie, du 25 avril au 6 mai.

→ Dans le cadre de travaux de renouvellement de canalisation d’eau potable, la rue Reverseleux sera entièrement barrée et le stationnement interdit, de la rue du Petit Saint-Mars à la rue de la Plaine, du 25 avril au 6 mai.

■ VENEZ DÉCROCHER VOTRE JOB D’ÉTÉ

Le SIJE propose l’opération job d’été, **du mercredi 27 avril au mercredi 4 mai**. L’opération s’adresse à tous les jeunes (âgés de plus de 18 ans pour la plupart des offres). Pour participer au job d’été, il suffit de contacter le SIJE afin qu’ils vous accompagnent, vous conseillent et qu’ils vous pré-sélectionnent à des entretiens. **Tél. : 01 69 16 17. 60 ou 63 ou 65 ; sije@mairie-etampes.fr**

■ RÉVISEZ AVEC LE SIJE

Les 11, 18, 25 mai, 1^{er} et 8 juin à l’école des Près, le Service d’Accompagnement et d’Information Jeunesse d’Étampes (SIJE) propose aux collégiens passant le brevet des collèges de s’inscrire pour se préparer ainsi qu’aux lycéens pour la préparation au bac.

Renseignements et inscriptions : Tél. : 01 69 16 17 60.

■ UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS EN MODE XXL

Après la 1^{re} édition en octobre dernier, le Marché des producteurs de l’Agglomération revient en force avec la présence d’artisans d’art de l’Étammois-Sud-Essonne. Cresson, farine biologique, miel, confitures, pain d’antan... mais aussi céramique bijoux, vaisselles, sacs, savons... Le tout made in Sud-Essonne.

Vendredi 22 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et samedi 23 avril de 10 h à 17 h 30, à l’Hôtel Anne-de-Pisseleu. Tél. : 01 64 94 99 10.

■ TAKE-IT-EASY & FLORABIKE PARTENAIRES D’UN APÉRO POUR ELLES

Vendredi 13 mai, de 19 h à 22 h, les femmes sont invitées à découvrir des techniques de la composition florale et pourront repartir avec leur réalisation. Il sera possible de déguster une planche apéritive accompagnée d’une boisson fraîche au choix et d’un cupcake fait maison. Infos et réservation sur <https://www.take-it-easy.fr/events/lapero-pour-elles-x-florabike> 121, rue Saint-Jacques. **Tél. : 01 64 92 26 84.**

■ EXPOSITION COULEUR EN SOI À L’ESPACE CAMILLE-CLAUDEL

Du lundi 9 au vendredi 20 mai, venez découvrir l’exposition Couleur en soi par les élèves de l’atelier d’arts plastiques de Corinne Hannequin et avec la participation de l’EPNAK.

Vernissage mardi 10 mai à 17 h 30 au 119 bis, boulevard Saint-Michel. Ouvert le lundi, mardi jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

■ PÔLE SAINT-MARTIN : DU CHANGEMENT POUR L’ATELIER D’ÉVEIL ET DE DÉVELOPPEMENT

Depuis un peu plus d’un an, le Pôle de proximité et de services de Saint-Martin propose un atelier d’éveil et de développement, à destination des parents et de leurs enfants, âgés de 0 à 3 ans. Cet atelier initialement prévu un vendredi sur deux aura lieu à partir du **lundi 9 mai un lundi sur deux, de 9 h à 11 h 30. 5 ter, boulevard Pasteur. Inscription aux ateliers obligatoires et dans la limite des places disponibles au 01 82 92 00 06.**

MÉTÉO DU WEEK-END

Samedi 23 avril



S^t Georges

Matin : **9°**
Après-midi : **19°**

Dimanche 24 avril



S^t Fidèle

Matin : **8°**
Après-midi : **16°**



Retrouvez chaque lundi les photos de la semaine écoulée sur www.etampes.fr > **Galerie**

L’ARNAQUEUSE : UNE COMÉDIE ROMANTIQUE, DRÔLE ET TOUCHANTE

Après *Mars et Vénus*, Thom Trondel invite à découvrir *L’arnaQueuse* une pièce à mi-chemin entre *Pretty Woman* et *Le Dîner de cons*, où l’on rit énormément et sans vulgarité. À venir voir en famille ou entre amis.

Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu ! Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique. Trouver l’amour n’est pas simple... quand on a affaire à une arnaqueuse !

« *L’humoriste Thom Trondel signe avec L’arnaQueuse sa troisième comédie. Le sujet de l’arnaque à la séduction est une corne d’abondance de situations cocasses. D’emblée la pièce accroche toute l’attention par son écriture inspirée, soignée et nerveuse* », écrit Nathalie Gendreau, chroniqueuse de PrestaPlume.

« *Les réparties résonnent joyeusement au cœur, entre éclats de plaisir et franche hilarité. Les personnages dessinés avec l’outrance nécessaire au ton enlevé sont cependant ourlés d’un rien de pudeur qui prépare le lit du rire et de l’émotion. Marina Gauthier est pétillante et touchante dans le rôle de Clara, belle trentenaire séductrice qui gère son agence matrimoniale à la tête du client. L’auteur Thom Trondel campe un Luc en mal d’amour, un cadre respectable aux accents naïfs et aux goûts très originaux, et dont le plus grand atout serait un sens de l’humour décalé. Cette comédie romantique de Thom Trondel est d’une drôlerie renversante, avec des moments d’anthologie comme la danse d’un ventre velu ou les contorsions d’un corps enfiévré. La mise en scène audacieuse et dense de Vanessa Fery est très efficace. Les*



situations déjantées s’enchaînent avec l’ivresse du rire renouvelé. Les dialogues s’enlacent, dansent lascivement puis s’entrechoquent, mais souvent sur des niveaux de compréhension différents, d’où avalanche de quiproquos et de décalage de sentiments. Si le rire impose sa marque avec constance, de temps à autre il se retire à petits pas derrière le cœur ému », ajoute-t-elle.

L’arnaQueuse, a déjà fait rire plus de 150 000 spectateurs partout en France.

« *La mise en scène de Vanessa Fery est très efficace ! D’une drôlerie renversante* », dicit le journal *L’Alsace*. À voir entre amis et en famille, à partir de 13 ans !

L’arnaQueuse de Thom Trondel avec Elsa Pontonnier et Thom Trondel – Samedi 7 mai, à 20 h 30, programmé par la Ville, à L’Espace Jean-Carmet. Réservations : 01 69 92 68 70.

RAPPEL

Barcelone-Amsterdam : ne ratez pas ce train, il vous rendra heureux !

Cette pièce de Philippe Alno est une aventure burlesque et drôle qui vous emporte avec finesse, dans un tourbillon de passions et de fantasmes. **Deux étrangers se retrouvent forcés de partager un compartiment de train pour un voyage de 2 000 km entre Barcelone et Amsterdam.** L’histoire commence par une rencontre. Celle d’une inconnue vénéneuse et d’un irrésistible gaffeur. Elle est mystérieuse et troublante, il est enthousiaste et maladroit. Ces deux individus se retrouvent dans un train qui fait la liaison entre **Barcelone et Amsterdam.**

Contraints par l’exiguïté du compartiment dans lequel ils sont installés, les voilà en face à face, un huis clos, troublant pour 2 000 km ! Ils commencent à échanger un morceau de vie, à se dévoiler avec pudeur, puis avec envie. Un voyage fait d’imprévus, de dérision et de légèreté que vous n’êtes pas près d’oublier... De l’humour dans l’âme. La presse a salué unanimement cette pièce en la déclarant comme *"Un petit chef d’œuvre ; un joyau d’entrain de fantaisie, de sensibilité et de sensualité..."* dans *Nice Matin* ou bien encore comme *"Un petit bijou de drôlerie et d’émotion."* Coup de cœur Zurban.

A vous d’en juger ? !

Barcelone – Amsterdam de Philippe Alno avec Marlène Noël et Philippe Elnø, (à partir de 13 ans) – Vendredi 22, samedi 23, à 20 h 30 (Programmé par la Ville d’Étampes) et dimanche 24 avril 2022, à 17 h, aux Grands Solistes. Réservations : 01 69 92 68 70.

Des Échappées littéraires des lycéens à savourer

Dans le cadre du projet "Jeunes en librairie" proposé par la DRAC Ile-de-France (Direction Régionale des Affaires Culturelles) les élèves de la classe 207 du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire ont sélectionné des livres qui sont mis en valeur à la librairie "Les Échappées" située 14, rue de la Juiverie à Étampes.

« *Chaque élève a lu un livre (roman, essai, BD,...) sur le thème de la forêt puis a dû convaincre ses camarades de l’intérêt ou non de choisir ce livre pour la vitrine. Nous avons également affiné la sélection en fonction des choix des élèves et nous avons donc décidé de partir sur une vitrine mettant en valeur la survie en forêt.*

Les livres sélectionnés ont ensuite été présentés par leur lecteur sous la forme d’un podcast qui sera disponible via un QR code sur la vitrine.

L’ensemble des élèves de la classe a également participé à l’élaboration du décor qui est installé dans la vitrine », expliquent Camille Binet-Dezert, professeure de lettre moderne au lycée Geoffroy-Saint-Hilaire et ses collègues documentalistes Aude-Lise Barraud et Stéphanie Ménage, toutes trois à l’origine du projet.

Au cours de l’inauguration officielle de la vitrine vendredi 15 avril, les élèves de la classe ont pu également utiliser leur chèque cadeau d’une valeur de 25 € offert par la DRAC.

Il revient désormais aux lecteurs de découvrir et de s’approprier les ouvrages sélectionnés par les jeunes lecteurs.



En février dernier, Pauline Bureau, gérante de la librairie Les Échappées était aussi venue présenter son métier de libraire aux élèves. **Projet "Jeunes en librairie" à la Librairie Les Échappées, 14, rue de la Juiverie. Tél. : 01 64 56 00 84.**

HOROSCOPE de la semaine

- 

BÉLIER 21 mars - 20 avril
Pesez le pour et le contre avant de prendre une décision lourde de conséquences.
- 

TAUREAU 21 avril - 20 mai
Rien ne pourra vous résister. Mais n’abusez pas de votre influence.
- 

GÉMEAUX 21 mai - 21 juin
Côté finances, les investissements à long terme seront bénéfiques.
- 

CANCER 22 juin - 22 juillet
N’attendez pas d’être à plat pour prendre soin de vous.
- 

LION 23 juillet - 23 août
Les courtes séparations sont souvent bénéfiques et ravivent la communication.
- 

VIERGE 24 août - 22 septembre
Vos talents d’intermédiaire s’avèreront utiles pour démêler une intrigue.
- 

BALANCE 23 septembre - 22 octobre
Tenez-vous à l’affût des bonnes affaires, il n’y a pas de petites économies.
- 

SCORPION 23 octobre - 21 novembre
La configuration astrale vous promet une surprise importante.

- 

SAGITTAIRE 22 novembre - 21 décembre
Vous saurez vous montrer efficace face à une situation difficile.
- 

CAPRICORNE 22 décembre - 19 janvier
Vous ferez preuve d’une bonne organisation et vous lutterez pour imposer vos idées.
- 

VERSEAU 20 janvier - 19 février
Vous pourriez avoir l’occasion de renouer avec des personnes perdues de vue.
- 

POISSONS 20 février - 20 mars
Vous serez actif et performant. Votre travail sera très productif.